



# 21<sup>ème</sup> COURSE de CÔTE NATIONALE PEA de LA BROQUE

Les 8 et 9 et 10 juillet 2022

Version 04 mars 2022

## RÈGLEMENT PARTICULIER ACL

**ATTENTION : Clôture des engagements :** Jeudi 30 juin 2022 – 24h00.

**Publication de la liste des engagés:** Lundi 4 juillet 2022 - 22h00.

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes.*

### SOMMAIRE:

- I Organisation de la Course
- II Assurances
- III Concurrents et pilotes
- IV Voitures et équipements
- V Publicités
- VI Sites et infrastructures
- VII Déroulement de l'épreuve
- VIII Pénalités
- IX Classements
- X Prix



*[Signature]*

### Art.1p. ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASA ALSACE organise les 8 et 9 et 10 juillet 2022, avec le concours de SALM AUTO SPORT et la ville de LA BROQUE et sous le patronage du Comité de pilotage une épreuve automobile PEA (participation étrangère autorisée), dénommée :

#### 21<sup>ème</sup> Course de Côte NATIONALE de LA BROQUE - PEA

Cette épreuve compte pour: **Le Championnat du Luxembourg des Courses de Côtes.**

Le présent règlement a été approuvé par la LIGUE GRAND EST sous le : N° 22 en date du 16 /05 /2022

Et enregistré à la F.F.S.A.sous le permis d'organisation :le : N° \_\_\_ en date du \_\_\_ / \_\_\_ /2022

#### Art.1.1p. Officiels de l'épreuve

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale Moderne sauf pour :

**Directeur de Course :** Francis ROMBOURG Licence 34694 0323

**Chargée des Relations avec les Concurrents :** Jean WAMBACH Licence 3030 0306

**Clôture des engagements:** Jeudi 30 juin 2022 à 24h00

**Publication de la liste des engagés:** Lundi 4 juillet 2022 à 22h00

#### Vérifications Administratives et Techniques:

##### Vérifications Administratives:

Vendredi 8 juillet 2022 - 15h30 à 18h45 & Samedi 9 juillet 2022 - 08h00 à 11h30 à la salle polyvalente

##### Vérifications Techniques:

Vendredi 8 juillet 2022 - 15h45 à 19h00 & Samedi 9 juillet 2022 - 08h15 à 11h45 Parking Collège en face salle polyvalente LA BROQUE.

**Briefing Chefs de postes et Commissaires :** Samedi 9 juillet 2022 : à 08h45 au Club House de Football.

**Briefing des pilotes :** Un briefing écrit sera remis aux vérifications administratives,

Si nécessaire un briefing oral aura lieu le samedi 9 juillet 2022 à 12h30 au parc concurrents Ets OBERLIN

**Affichage des concurrents autorisés à prendre part aux essais:** Samedi 9 juillet 2022 à 12h15,

**Essais libres:** Samedi 9 juillet 2022 **AVANT** les essais chronométrés à partir de 12h30.

**Essais chronométrés:** Samedi 9 juillet 2022 de 13h30 à 18h00

**Essais libres :** Dimanche 10 juillet 2022 de 8h15h à 9h15

#### COURSE :

1<sup>ère</sup> Montée Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 10H00

2<sup>ème</sup> Montée Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 13H00

3<sup>ème</sup> Montée Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 15H30

**Les horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.** Les concurrents en seront informés par affichage.

**Affichage des résultats officiels provisoires:**

Dimanche 10 juillet 2022, après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

**Remise des prix pour tous les concurrents:**

Au Parc concurrents aux Etablissements OBERLIN.

**Tableau officiel d'affichage :** Pendant toute l'épreuve : aux différents Parcs Concurrents.

**Tableau d'information:** Pendant les essais et la course : à la ligne de départ et au parc concurrents.

**Affichage des résultats officiels provisoires:**

Dimanche 10 juillet 2022 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

**Parc fermé :**

Obligatoire en fin d'épreuve sous peine de mise hors course d'office.

**1<sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs:**

Samedi 9 juillet 2022 à 09h45 à la structure à proximité de la ligne de départ.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président de Collège.

### **Art.1.3p. VERIFICATIONS**

**Vérifications Administratives:**

Vendredi 8 juillet 2022 -15h30 à 18h45 & samedi 9 juillet 2022 - 8h00 à 11h30 à la salle polyvalente

**Vérifications Techniques:**

Vendredi 8 juillet 2022 -15h45 à 19h00 & Samedi 9 juillet 2022 - 8h15 à 11h45 parking en face salle polyvalente

**Parcs concurrents:** Aux Ets OBERLIN

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture. Les participants étrangers doivent également présenter l'autorisation écrite de leur ASN, pour autant qu'elle n'ait pas été jointe à l'inscription.

**Ainsi que l'autorisation nominative expresse du propriétaire de la voiture à participer à cette épreuve pour le conducteur dans le cas de prêt et/ou de location de cette dernière.**

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle, soit samedi le 9 juillet 2022 à 11h45. À l'issue des vérifications techniques, la liste des autorisés à prendre part aux essais, sera obligatoirement affichée, après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa réunion, signée et affichée par le Directeur de Course.

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage SEAT à ROTHAU.

Tarif horaire maximum de la main d'œuvre : 60 € TTC

### **Art.1.3.5p Pesées**

Le pesage des véhicules se fera au parc des concurrents.

### **Art.1.5p. Dispositions particulières**

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale Moderne

## **Art.2p. ASSURANCES**

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

Risque C : responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels).

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement).

## **Art.3p. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **Art.3.1p. Engagements**

Les demandes d'engagement seront reçues à partir de la publication du présent règlement particulier à l'adresse suivante:

**Association Sportive Automobile d'Alsace - 10 Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT FRANCE**

**Tél. +33 (0)6.72.96.08.42 - Fax: +33(0)388.74.76.23**

**Internet: [www.asa-alsace.fr](http://www.asa-alsace.fr) e-mail: [president@asa-alsace.fr](mailto:president@asa-alsace.fr)**

La clôture des engagements est fixée au Jeudi 30 juin 2022 à **minuit** (le cachet de la poste faisant foi).

Les frais de participation sont fixés à **440€** et réduits à **170€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur

**Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.**

**Les chèques devront être établis à l'ordre de l'ASA ALSACE.**

**Pour les virements :**

**LCL Sélestat – 30002 08547 0000070164V32 – IBAN FR79 3000 2085 4700 0007 0164 V32 – BIC CRLYFRPP**

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 15, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## **Art.4p. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **Art.4.1p. Voitures admises**

Le nombre de voitures admises est fixé à 50.

Sont admises les voitures selon la Réglementation Luxembourgeoise.

**Le Championnat du Luxembourg et groupes des Courses de Côtes est ouvert aux voitures :**

### **Catégorie I - Voitures de production**

#### **Groupe N (R1 inclus)**

Classe 1 jusqu'à 1400cc  
Classe 2 de +1400cc à 1600cc  
Classe 3 de +1600cc à 2000cc  
Classe 4 + de 2000cc

#### **Groupe A (R2 & R3 inclus)**

Classe 5 jusqu'à 1400cc  
Classe 6 de +1400cc à 1600cc  
Classe 7 de +1600cc à 2000cc  
Classe 8 + de 2000cc

#### **Groupe S20**

##### **(S2000 Circuit & Rallye confondus, R4 & R5 inclus)**

Classe 9 jusqu'à 1600cc  
Classe 10 de +1600cc à 2000cc  
Classe 11 de +2000cc à 3000cc  
Classe 12 + de 3000cc

#### **Groupe GT (GT2, GT3, & R-GT confondus)**

Classe 13 jusqu'à 2000cc  
Classe 14 de +2000cc à 3500cc  
Classe 15 + de 3500cc

#### **Groupe E1**

##### **(E1-National/E1 – FIA/E1 – E1-Bergrennen)**

Classe 16 jusqu'à 1600cc  
Classe 17 de +1600cc à 2000cc  
Classe 18 de +2000cc à 3000cc  
Classe 19 + de 3000cc

#### **Groupe E2 – SH**

Classe 20 jusqu'à 2000cc  
Classe 21 + de 2000cc

### **Catégorie II - Voitures de compétition**

#### **Groupe E2 – SC(CN et C3 inclus)**

Classe 22 jusqu'à 2000cc  
Classe 23 de +2000cc à 3000cc

#### **Groupe D/E2 - SS**

Classe 24 jusqu'à 2000cc  
Classe 25 de +2000cc à 3000cc

#### **Groupe CM - (selon règlements FFSA et/ou RFEDA)**

Classe 26 jusqu'à 1003cc

Remarque-:

Aucun coefficient de calcul de cylindrée sera appliqué pour les voitures du groupe R3T (jusqu'à 1620 cm3)

### **Art.5p. PUBLICITES**

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale Moderne

### **Art.6p. SITES ET INFRASTRUCTURES**

#### **Art.6.1p. Parcours**

L'épreuve se déroulera sur le CD 126, sur le tronçon suivant:

-Départ: sur le CD126 à 50m après la sortie de LA BROQUE  
-Arrivée: sur leCD126 à 800m avant FRECONRUPT  
-Longueur du parcours: 2446mètres  
-Dénivellation: 370mètres  
-Pente moyenne: 8,7%

L'épreuve se déroulera en **3 montées obligatoires**.

Procédure de départ: chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article7du règlement standard.

#### **Art.6.2p. Route de Course**

Sur CD 126

#### **Art.6.3p. Fil de départ**

Sur CD 126 dans LA BROQUE

Rappel: les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard **10 minutes** avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra se voir refuser le départ de la manche.

#### **Art.6.4p. Signalisation**

Voir réglementation générale des courses de côtes.

#### **Art.6.5p. Parcs Concurrents**

#### **TRÈS IMPORTANT:**

Le Parc Concurrents se situe à LA BROQUE aux Ets OBERLIN et sera accessible à **partir de 14h le vendredi 8**

**juillet 2022.** Avant de s'y installer, les concurrents devront obligatoirement s'annoncer au DC Délégué Responsable du parc Frédéric DUMAS.

**D'autre part, le stationnement des voitures de compétition ainsi que des véhicules d'assistance est strictement interdit en dehors des parcs et notamment sur la voie publique et/ou sur tout espace public, sans l'autorisation expresse de l'organisateur.**

**Toute infraction sera sanctionnée par une amende de 150€ et par l'exclusion du concurrent en cas de refus d'obtempérer et/ou de récidive.**

Les remorques devront être garées sur ordre du Responsable du parc.

La préparation de la Pré-Grille se fera dans la rue du Général DE GAULLE.

Dans chaque Parc Concurrents, il est demandé aux concurrents:

- De détenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2ans.
- De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures et d'une surface au moins égale à celle de la voiture (3x5 mètres minimum).
- De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc Concurrents.

**La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200€ et/ou 400€.**

### **Art.6.6p. Parc Fermé Final**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur le parking de la Mairie.

### **Art.6.7p. Tableaux d'affichage officiels:**

Les tableaux d'affichage seront placés pendant les vérifications, les essais et la course : à la Mairie et aux Parcs Concurrents.

### **Art.6.8p. Permanence**

Pendant la manifestation une permanence se tiendra sur la ligne de départ les 9 et 10 juillet 2022 de 07h30 à 19h00.

Téléphone permanence: +33(0) 672 960 842

**Centre de secours le plus proche : SCHIRMECK Téléphone N°18.**

## **Art.7p. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **Art.7.2p. Conférence aux pilotes (briefing)**

Le briefing écrit remis lors des vérifications administratives contre émargement, fait office de briefing oral. **Si nécessaire, un briefing oral aura lieu le samedi 9 juillet 2022 à 12h30 au Parc Concurrents. Dans ce cas la présence de tous les pilotes y est obligatoire et ces derniers devront émarger la feuille de présence.**

### **Art.7.3p. Course**

Procédure de départ: feux tricolores.

**Les Concurrents ACL prendront le départ entre les Concurrents VHC et les Concurrents du Championnat de France de la Montagne.**

1 <sup>ère</sup> Montée	Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 10H00
2 <sup>ème</sup> Montée	Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 13H00
3 <sup>ème</sup> Montée	Dimanche 10 juillet 2022 à partir de 15H30

**Tous les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.**

**A L'ISSUE DE CHAQUE MONTÉE LES PILOTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT REGAGNER LEUR PARC CONCURRENT SOUS PEINE DE SANCTION.**

### **Art.7.4p. Échauffement des pneumatiques**

Il est interdit aux pilotes de chauffer les pneumatiques avant le départ, mécaniquement par déplacement de leur véhicule, ou par quelque moyen que ce soit,

**DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LA SORTIE DES PARCS CONCURRENTS ET LA LIGNE DE DÉPART.**

L'utilisation de couvertures chauffantes ou tout dispositif analogue, ne sont autorisés que dans les parcs concurrents officiels et sont interdits entre les parcs concurrents officiels et la ligne de départ.

## **Art.8p. PENALITES**

Voir réglementation standard des Courses de Côtes.

## **Art.9p. CLASSEMENTS**

### **Art.9.1p.**

L'épreuve se disputera en trois montées obligatoires.

Le classement s'effectuera **sur la meilleure montée de course**.

Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des trois montées il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

**Art.9.2p. Les classements suivants seront établis:**

- Championnat du Luxembourg de la Montagne 2022
  - 1 classement général voitures de production (Cat. 1)
  - 1 classement général voitures de compétition (Cat. 2)
  - 1 classement par classes

**Art.10p.PRIX**

**Art.10.1p. Prix:**

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

<b>CLASSEMENT GENERAL</b>		
<b>Licenciés Luxembourgeois</b>		
1er	400€	
2ème	300€	Si Plus de 5 partants
3eme	220€	Si Plus de 10 partants

**Art.10.2p. Coupes:**

Une coupe sera remise à chaque concurrent classé.

**Art.10.3p. Podium:**

La remise des prix aura lieu en public, sous forme d'un podium, le dimanche 10 juillet 2022 à l'issue du délai de réclamation au Parc Concurrents Ets Oberlin.

**Art.10.4p. Remise des Prix et Coupes:**

Il n'est pas prévu de remise des prix en plus du podium.

**10.5p. Remise des chèques et palmarès:**

Les chèques et/ou virements à condition d'avoir transmis les coordonnées bancaires correspondants à leur prix seront envoyés par la poste aux concurrents concernés et le Palmarès sera disponible sur : [www.asa-alsace.fr](http://www.asa-alsace.fr).